

LES PÊCHES

L'ÉTUDE AU COMITÉ DE LA POLITIQUE DE DÉLIVRANCE DES PERMIS POUR LES CÔTES EST ET OUEST—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Charles Haliburton (South West Nova): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Comme le ministre des Pêches et des Océans est en train de réexaminer l'ensemble de la politique des pêches, qu'il projette de présenter un livre blanc au printemps, et comme il importe de permettre à tous les députés de participer à ce processus et d'avoir part à l'élaboration de la politique des pêches, notamment en ce qui concerne la délivrance de permis, je propose, appuyé par le député de Cardigan (M. MacDonald) que la Chambre ordonne:

Que le comité permanent des pêches et des forêts commence dès maintenant à examiner la politique projetée relativement à la délivrance de permis pour les côtes est et ouest, qu'il se penche notamment sur les études Levellton et Sinclair, et que le comité soit enfin autorisé à entendre les témoignages et à effectuer les voyages nécessaires.

M. l'Orateur: Une motion de ce genre ne peut être mise en délibération à ce moment-ci qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

L'EXPORTATION DE GAZ NATUREL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Comme le gouvernement a annoncé hier soir la décision d'exporter 3.75 billions de pieds cubes de gaz naturel alors que les Canadiens risquent de geler cet hiver et de manquer de combustibles, et comme cette ressource énergétique devrait remplacer le pétrole importé et que les consommateurs et l'industrie au Canada devraient faire un plus grand usage du gaz naturel, je propose, appuyé par le député de Nunatsiak (M. Ititnuar):

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir agi de façon traître et stupide en vendant un élément de notre patrimoine.

M. l'Orateur: A l'ordre!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'EXPORTATION DE GAZ NATUREL AUX ÉTATS-UNIS—LE GAZODUC DE L'ALASKA

Le très hon. P. E. Trudeau (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre au sujet de l'annonce faite hier par le ministre de l'Énergie, des

Questions orales

Mines et des Ressources à propos d'exportations de gaz naturel.

Puis-je rappeler au premier ministre que le gouvernement libéral avait obtenu des États-Unis qu'ils s'engagent à construire tout le gazoduc de l'Alaska avant d'être autorisés à entamer les travaux? Le premier ministre peut-il me dire si cet engagement passé avec M. Schlessinger en mars dernier tient toujours?

● (1115)

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cet engagement tient toujours.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, s'il en est ainsi, comment se fait-il que, dans la déclaration qu'il a faite hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a affirmé ce qui suit:

C'est aux promoteurs du gazoduc de l'Alaska qu'il incombe de prendre les engagements nécessaires pour tout le pipe-line.

Cette phrase indique clairement qu'ils n'ont encore officiellement rien promis, que nous leur demandons de nous donner leur parole, et que nous avons autorisé l'exportation avant d'obtenir cet engagement. Comment se fait-il que nous prions maintenant le secteur privé de nous donner son assurance alors que nous avons obtenu celle du gouvernement des États-Unis?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, l'exportation n'aura lieu que si l'engagement est pris et tenu.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, cela signifie-t-il que lorsque le pipe-line sera construit—s'il l'est jamais—nous aurons accès aux réserves de la baie Prudhoe, ce qui nous permettra d'obtenir du gaz en échange de celui que nous aurons vendu aux États-Unis? En d'autres termes, donnerons-nous suite aux arrangements en vue d'un échange que nous avons pris avec les États-Unis, en vertu desquels nous leur vendrions tout de suite du gaz et eux nous en revendraient une quantité égale plus tard?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition se rappellera que si nous avons discuté d'échanges, cette question ne constituait pas une disposition formelle de l'entente. L'achèvement du pipe-line donnera au Canada la possibilité, grâce au raccordement Dempster, de compter sur les réserves du delta du Mackenzie pour répondre aux besoins canadiens.

LA CONSTRUCTION D'UN GAZODUC JUSQU' AUX MARITIMES

L'hon. Allan J. MacEachen (Cape Breton Highlands-Canso): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre pourquoi, dans sa déclaration d'hier sur les exportations de gaz naturel, le ministre n'a tenu aucun compte des provinces Maritimes et n'a nullement garanti que, dans le cadre de cette politique, un gazoduc serait construit jusqu'aux provinces de l'Atlantique?

Compte tenu de cette décision capitale, le premier ministre est-il maintenant disposé à garantir que les recettes additionnelles dont le Canada profitera serviront à financer ce maillon essentiel de notre réseau de distribution de l'énergie vers les provinces de l'Atlantique?